

Catégorie

Moto

Marque

NORMAN

Désignation du type / Signe de reconnais.

Mod. B 2 197 cm³
Lightweight

Bordereau-type

N° 582

Moyens de reconnaissance du type Désignation " 844 " en préfixe du numéro de moteur
 N° de châssis frappé A gauche, sur le tube de direction, sur le raccord du bas
 N° de moteur frappé A l'avant, sur carter moteur, entre brides de fixation
 Constructeur du châssis The NORMAN Cycles Ltd., ASHFORD (G.B.)
 Constructeur du moteur The VILLIERS Engineering Co. Ltd., WOLVERHAMPTON (G.B.)

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

VILLIERS
 Marque et type Mark 6 E
 Genre Bloc moteur
 Carburant Benzine/huile
 Nombre cyl. 1 Temps 2
 Alésage 59 mm.
 Course 72 mm.
 C.V.-Impôt 1,002
 Cylindrée totale 197 cm³
 C.V. frein 7,5
 Refroidissement Air
 Empl. du moteur Vertical,
 dans cadre

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roue arrière (chaîne)
 1. Frein A pied : Mécanique, à triangle,
 sur roue arrière
 2. Frein A main : Mécanique, à câble,
 sur roue avant
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction —
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 3
 Vit. en 1^{re} vit. 25 en prise dir. 90 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur The NORMAN Cycles
 Genre/Forme
 Motocyclette
 Nombre de portes —
 Nombre de places ass. Total 2
 Avant — Milieu — Arrière —
 Nombre de places debout —
 Pour motos : Siège arrière Oui 1)
 Sidecar Non

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) (sans siège arr. 47 kg. avec siège arr. 47 kg.)	47 kg.	52 kg.	99 kg.
Charge utile	kg.	58 kg.	105 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.
Pneumatiques : Dimension	3.00 - 19		simples
Capacité de charge (par pneu 220 kg.) par essieu	220 kg.	220 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **LUCAS** 1, dans le phare
 Feux de position 1, dans le phare
 Feux stop 1, combiné
 Indicateurs de direction : Syst. —
 Avertisseur 1, électrc.

Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cuiller *)
 Feux rouges 1, combiné 2)
 Eclairage du N° de contr. 1, combiné 2)
 Emplacement —
 Essuie-glace —

DIMENSIONS

Voie { avant — mm.
 arrière — mm.

Largueur hors-tout AV. 680 mm.

Empatement 1.230 mm.

Longueur hors-tout 2.000 mm.

Hauteur (non chargé) 1.040 mm.

Garde au sol 130 mm.

Porte à faux, arrière — mm.

Crochet de remorque (haut, dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braquage ext. gauche 3.45 m.

Diamètre de braquage ext. droite 3.45 m.

Dim., Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largueur du pont de charge mm.

Hauteur Intérieure mm.

Haut. du pont dep. le sol mm.

Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

*) Phare : Ampoule Bilux à cuiller montée par l'importateur.

1) Fixation du siège arrière : Renforcée par l'importateur par adjonction de tringles latérales (l'extension latérale allant jusqu'à la fourche de cadre arrière, sous la selle)
 2) Feu rouge / Rélatr. du No. de contr. : Doit être équipée d'une ampoule de 5 watts au minimum.

Fenêtre en celluloïd de l'éclairage du No. de contr à remplacer par du verre ou du Plexiglas.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 20. 4. 1950

La commission d'expertises-types